



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 27 octobre 2020 à 19h,
en visioconférence

Sont présents :

M ^{me} Kim BeauBien	M ^{me} Catherine Fournel
M ^{me} Hélène Beaulieu	M ^{me} Marie-Eve Gagné
M ^{me} Marie-Renée Coulombe	M ^{me} Nancy Gendron
M ^{me} Karine Dionne	M ^{me} Valérie Lépine
M ^{me} Julie Drapeau	Mme Anny-Pier Ferland
M. Yan Castilloux	M. Aurélien Dupuy
M. Réjean Martel	Mme Sandra Leblanc
Mme Dominique Doré	

Sont aussi présents :

M. Maxim Pilote, directeur
M. Bruno Duquet, directeur adjoint

Secrétaire :

M ^{me} Sophia Bouchard

ÉCOLE LES PRIMEVÈRES - JOUVENCE
CONVOCATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mardi 27 octobre 2020
Heure : 19 h
Lieu : Visioconférence via TEAMS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Bloc ouverture

Parole au public et au commissaire

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 31 août 2020 ¹
5. Définition des rôles et responsabilité des membres du CE

Bloc décision

6. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat
7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)
8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)
9. Nomination des représentants de la communauté
10. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil
11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil
12. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70) ¹
13. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2020 – 2021 (art. 67) ²
14. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption) ¹
15. Budget initial 2020-2021 de l'école Les Primevères – Jouvence (pour adoption) ²
16. Budget service de garde 2020-2021 (pour approbation)
17. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2020-2021
 - *Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année*
 - *Mode de fonctionnement pour l'adoption de projet*

Bloc consultation

18. Information générale :
- a. de la direction;
 - b. du représentant au comité de parents
 - c.
19. Divers
- a. _____
 - b. _____
 - c. _____
20. Levée de l'assemblée.

¹ : document annexé au courriel

² : document remis sur place

Afin de savoir si le nombre des membres sera suffisant pour obtenir quorum, veuillez s.v.p. confirmer votre présence à madame Lisa Béland Beaudoin à l'adresse suivante :

lisa.beland-beaudoin@csdecou.qc.ca



Maxim Pilote
Directeur



Bruno Duquet
Directeur adjoint

1. Ouverture de l'assemblée

M. Maxim Pilote, directeur, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée. M. Maxim Pilote préside l'assemblée jusqu'à l'élection de la présidente.

C.E. 20-21-01 Il est proposé par Mme Catherine Fournel, appuyé par M. Castilloux, d'approuver le début de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

M. Maxim Pilote constate le quorum.

3. Adoption du projet d'ordre du jour

Après la vérification du quorum et l'ouverture de l'assemblée, M. Maxim Pilote présente l'ordre du jour.

C.E. 20-21-02 Il est proposé par Mme Sandra Leblanc, appuyé par Mme Marie-Renée Coulombe, d'adopter l'ordre du jour.

4. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 31 août 2020.

Modifications : Aucune modification

Suivi :

- M. Maxim mentionne qu'il n'a pas eu de lien avec LEUCAN pour la campagne de financement de l'Halloween 2020 étant donné la situation de la Covid.
- Mme Kim BeauBien mentionne l'intérêt qu'ont les enseignants de changer la compagnie pour les photos scolaires de l'an prochain. Les membres du conseil d'établissement échangent à ce sujet. M. Bruno Duquet mentionne que tous les commentaires constructifs seront dits au photographe du service Le Natif afin d'améliorer ses services.

CE.20-21-03 Il est proposé par Mme Karine Dionne, appuyé par Mme Julie Drapeau d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 31 août 2020.

5. Définition des rôles et responsabilités des membres du CE.

M. Maxim Pilote rappelle les changements en lien avec la loi 40. Il mentionne que la définition des rôles et responsabilités des membres du CE est sensiblement la même. M. Pilote rappelle que les membres du CE travaillant à l'école représentent leurs collègues et les autres membres du CE représentent les parents de l'école. Il ajoute l'importance d'avoir une vision globale et de rendre l'école à son meilleur. Il mentionne que M. Martel, représentant de la communauté, ainsi que M. Bruno et lui-même, ne peuvent voter dans les assemblées. Il ajoute qu'ils peuvent tout de même appuyer et influencer les membres dans le processus.

6. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat

M. Maxim Pilote explique le processus d'élection des postes des membres du conseil d'établissement.

M. Maxim Pilote définit le mandat de chaque poste.

Président(e) : M. Pilote décrit le président ou la présidente comme étant une personne qui anime les rencontres au sein du conseil d'établissement. M. Pilote déclare que la présidence a un vote prépondérant. Il ajoute que cela implique qu'il y a toujours une décision qui peut être prise même s'il n'y a pas le quorum étant donné le vote prépondérant.

Vice-président(e) : M. Maxim Pilote décrit que le ou la vice-président(e) doit prendre les rôles et les responsabilités de la présidence s'il y a une absence ou une démission.

Représentant de la communauté : M. Pilote explique qu'il s'agit d'une personne de la communauté qui désire s'impliquer dans le conseil d'établissement. Il ajoute que c'est une personne qui n'a pas de lien avec les élèves de l'école.

Secrétaire : M. Maxim Pilote mentionne que cette personne peut être quelqu'un à l'extérieur du conseil d'établissement. Il ajoute que si cette personne ne fait pas partie du conseil d'établissement elle sera rémunérée.

Trésorier (ère) : M. Maxim Pilote explique que c'est la direction d'école qui s'occupe de la finance mais sous les yeux du trésorier. Il ajoute que sa fonction est de valider les finances et de signer le rapport financier annuel.

CE.20-21-04 Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagné, appuyé par Mme Dominique Doré d'adopter les règles d'élection.

7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)

M. Maxim Pilote annonce que les membres doivent élire un(e) président(e). M^{me} Catherine Fournel est proposée par M. Yan Castilloux. Étant donné qu'il n'y a pas d'autres propositions, M^{me} Catherine Fournel accepte le poste et elle est nommée présidente du conseil d'établissement sans élection.

8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)

M. Maxim Pilote invite les membres à élire un(e) vice-président(e). M. Aurélien Dupuy est proposé comme vice-président, mais il refuse. M. Yan Castilloux est proposé comme vice-président. Étant donné qu'il n'y a pas d'autres propositions, il accepte le poste et il est nommé vice-président du conseil pour l'année 2020-2021 sans élection.

9. Nomination des représentants de la communauté

M. Maxim pilote propose M. Réjean Martel comme représentant de la communauté. M. Martel accepte le poste de représentant pour l'année 20-21.

10. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil

M. Maxim Pilote explique que le conseil d'établissement doit désigner une secrétaire. Comme aucun membre ne se propose, le conseil propose Mme Sophia Bouchard. Elle est nommée secrétaire des séances du conseil, sans toutefois être membre de celui-ci.

11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil

M. Maxim Pilote annonce que le conseil d'établissement doit élire un trésorier(ère). Mme Catherine Fournel propose M^{me} Julie Drapeau comme trésorière. Elle accepte le poste et elle est nommée trésorière du conseil.

12. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70) 1

M. Maxim Pilote invite tous les membres du conseil à compléter le *Formulaire d'autorisation à la divulgation de renseignements personnels* ainsi que le *Formulaire de conflit d'intérêts*. Une fois complétés, les formulaires doivent être remis à M. Maxim Pilote.

13. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2020 – 2021 (art. 67)2

M. Bruno Duquet propose les dates et les lieux des rencontres pour l'année 2020-2021. M. Dupuy, représentant pour le comité de parents, propose de remplacer une séance pour le 26 janvier 2021 afin de faire le suivi de la rencontre du comité de parents qui aura lieu quelques jours avant. M. Bruno Duquet change alors la date de la séance pour le 26 janvier 2021.

CE.20-21-05 Il est proposé par M. Dupuy, appuyé par Mme Kim BeauBien, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour 2020-2021.

14. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption) ¹

M. Bruno Duquet explique les différentes règles de régie interne du conseil d'établissement. Il donne des précisions sur celles-ci.

CE.20-21-06 Il est proposé par, Mme Sandra Leblanc, appuyé par Mme Karine Dionne, d'adopter les règles de régie interne.

15. Budget initial 2020-2021 de l'école Les Primevères – Jouvence (pour adoption) ²

M. Maxim Pilote présente les revenus et les dépenses de l'école Les Primevères-Jouvence. M. Pilote ajoute certaines informations quant aux conséquences de la COVID sur les revenus et les dépenses depuis mars dernier.

CE.20-21-07 Il est proposé par Mme Sandra Leblanc, appuyé par Mme Karine Dionne, d'adopter le budget 2020-2021 de l'école Les Primevères-Jouvence.

16. Budget service de garde 2020-2021 (pour approbation)

M. Maxim Pilote présente le budget du service de garde. Il présente les prévisions et le réel des budgets. M. Maxim mentionne que le budget est déficitaire étant donné que les salaires continuaient à être donnés aux membres du service de garde en mars dernier sans qu'il n'y ait de revenu.

CE.20-21-08 Il est proposé par M. Aurélien Dupuy, appuyé par Mme Marie-Ève Gagné, d'approuver le budget déficitaire du service de garde 2020-2021.

17. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2020-2021

- *Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année*
- *Mode de fonctionnement pour l'adoption de projet*

M. Bruno Duquet énumère une liste d'activités nécessitant un court déplacement dans le quartier à l'extérieur de l'école.

CE.20-21-09 Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagné, appuyé par Mme Julie Drapeau d'adopter les activités nécessitant un déplacement dans le quartier près de l'école.

M. Bruno Duquet énumère les activités scolaires en milieu culturel proposées par les enseignants de 2^e année, 2-3^e année, 4^e année, 5^e année et 6^e année de l'école Jouvence. Comme ces sorties scolaires doivent être approuvées par les membres du CE, M. Duquet propose de toutes les approuver une seule fois, et ce, pour l'année scolaire 2020-2021. M. Bruno Duquet précise qu'étant donné la COVID il est incertain que toutes les activités proposées soient réalisées. M. Bruno Duquet mentionne que les dates seront divulguées ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

CE.20-21-10

Il est proposé par Mme Julie Drapeau, appuyé par M. Aurélien Dupuy, d'adopter les activités scolaires en milieu culturel.

Bloc consultation

18. Information générale :

a. de la direction;

M. Pilote mentionne qu'avec la loi 40, il y a une formation obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement. Il propose d'envoyer le lien pour la formation en ligne afin que les membres du conseil puissent visionner la vidéo au moment opportun.

M. Maxim Pilote mentionne que les plans d'intervention et les rencontres de parents seront faits en visioconférence étant donné les recommandations de la santé publique. Il ajoute que la direction se donne le droit de rencontrer certains parents à l'école pour des cas particuliers tout en respectant les mesures sanitaires.

M. Maxim Pilote décrit les nouvelles mesures gouvernementales quant à l'évaluation scolaire. Une discussion s'en suit sur ce sujet.

b. du représentant au comité de parents

Madame Catherine Fournel accorde le droit de parole à M. Aurélien Dupuy. M. Dupuy mentionne le manque de personnel dans le service du transport scolaire pouvant engendrer une perte de certains parcours. Il déclare que c'est M. Corbeil de l'école Les Pionniers qui est le représentant de notre district au conseil d'administration.

19. Divers

Matériel numérique : M. Dupuy mentionne sa crainte concernant l'utilisation du matériel numérique chez les élèves étant donné le contexte actuel. Une discussion s'en suit à ce sujet. M. Bruno Duquet ajoute que les enseignants sont préoccupés par cette situation et qu'ils vont essayer de trouver un équilibre dans cette situation particulière.

20. Levée de l'assemblée.

M^{me} Catherine Fournel, la présidente, remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h28.

C.E.-20-21-11

Il est proposé par M^{me} Hélène Beaulieu, appuyé par M^{me} Marie-Ève Gagné, d'approuver la levée de l'assemblée virtuelle en visioconférence.